



PONT-À-MARCO

FLASH INFOS MUNICIPALES - HIVER 2024



FÊTE DE ST NICOLAS

Le traditionnel goûter de St Nicolas accueillera au restaurant scolaire du collège Françoise Dolto les enfants

pontamarcquois scolarisés en maternelle et primaire **le samedi 30 novembre** à partir de 16h.



MARCHÉ DE NOËL

Celui-ci aura lieu **le samedi 30 novembre** de 11h à 18h et **le dimanche 1^{er} décembre** de 10h à 18h au sein de l'espace Casadesus rue Germain Delhaye.

Trente exposants seront présents et pendant toute la durée du marché, un manège sera à disposition des enfants gratuitement.



NOËL POUR NOS AINÉS

Nos aînés ont eu le choix entre participer au traditionnel repas dansant qui aura lieu **le dimanche 15 décembre** à l'espace CASADESUS

et le colis de Noël qui sera distribué à domicile **le samedi 14** dans la matinée. Les inscriptions sont désormais closes.



NOËL AU GROUPE SCOLAIRE

La commune offre à l'ensemble des enfants du groupe scolaire un spectacle intitulé « le facteur de Noël » interprété par Benoit Deruyver.

Cet événement aura lieu **le mardi 17 décembre** à l'espace culturel Casadesus. **Chaque enfant recevra un colis offert par la municipalité.**



VŒUX DU MAIRE

La cérémonie des vœux se déroulera à l'espace CASADESUS **le vendredi**

17 janvier 2025 à 19h. Accueil à partir de 18h30.



CULTURE

SORTIE CULTURELLE

Une nouvelle sortie est en cours de préparation. Les renseignements

seront disponibles sur le site de la mairie ou à l'accueil **dès le 3 février.**

WEEK-END CULTUREL

Les animations, spectacles et le salon du livre seront organisés **les 26 et 27 avril.** Le programme sera à

disposition sur les habituels moyens de communication.



NOËL CHEZ LES COMMERCANTS

La commune va offrir à chaque commerce un sapin décoré pour les fêtes.



HORAIRES DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte • **les lundi et mercredi** de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 • **les mardi et jeudi** de 8h30 à 12h • **et vendredi** de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.



HORAIRES MDP

France Services est installée au sein de la MDP au 197 rue Nationale. Elle est ouverte : • **le lundi** de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h45 • **le mardi** de 9h à 12h30 • **le mercredi** de 13h30 à 17h30 • **le jeudi** de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30 • **le vendredi** de 13h30 à 16h30.

La délivrance des passeports et cartes Nationales d'identité, se fait sur rendez-vous, à prendre en ligne sur le site de la ville.



HORAIRES DE LA MÉDIATHÈQUE

Elle est ouverte : • **le lundi** de 14h à 16h • **les mardi et vendredi** de 16h30 à 18h30 • **le mercredi** de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h30 • **le samedi** (semaine impaire de 10h00 à 12h00 • **et le dimanche** (semaine paire) de 10h00 à 12h00. Attention les horaires peuvent être modifiés pendant les vacances scolaires. **La Médiathèque sera fermée du 22 au 25 décembre et du 28 décembre au 2 janvier 2025.**



CONCILIATEUR DE JUSTICE

PERMANENCE

Monsieur Jean-Marc EMAILLE vous reçoit **les 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois.** Sa mission consiste à aider à trouver une solution à l'amiable avant que les parties en conflit ne fassent appel à la justice. Si vous avez un litige avec un fournisseur, un voisin, un propriétaire, un locataire, n'hésitez pas, prenez rendez-vous en appelant la mairie.



PERMANENCES CCAS

Vous pouvez rencontrer des membres du CCAS pendant **la troisième**

semaine du mois sur rendez-vous pris à l'accueil de la mairie.



TRAVAUX DE JARDINAGE – ÉLAGAGE

Nous rappelons que les travaux de jardinage doivent être réalisés **du lundi au samedi** de 9h à 12h et de 14h à 19h et **le dimanche** de 10h à 12h.

Nous rappelons également que les arbres et les haies ne doivent pas dépasser 2 mètres de hauteur s'ils sont plantés à moins de 2 mètres de la clôture.



PARKING PLANQUE

Les travaux d'aménagement sont en cours. Le parking pourra accueillir

12 voitures dont 2 PMR et une place sera réservée aux 2 roues.



JARDIN PUBLIC FAMILIAL

La commune a commandé des jeux pour enfants, les premiers seront installés **prochainement**.



BENNE À SAPINS

Comme chaque année, une benne sera en place sur la place du Bicentenaire pour recueillir vos sapins **du 6 janvier au 20 janvier inclus**.



CONSIGNES ANIMAUX DOMESTIQUES

Nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'ils doivent procéder au ramassage des déjections de leur animal et y compris sur la voie verte et dans le jardin familial. L'ASVP a reçu des consignes pour verbaliser les contrevenants, **amende de 35€**.

Nous rappelons également que les chats doivent être identifiés, s'ils sont récupérés et non identifiables, ils seront remis à la SPA.



PÈVÈLE CAREMBAULT

COLLECTE DES DECHETS

Attention, à compter du début de 2025, la collecte ramassera chaque semaine les poubelles à couvercle jaune, en contrepartie, les poubelles à couvercle gris seront ramassées **tous les 15 jours**.

Le calendrier (petit camion) va être distribuée dans le mois de décembre et vous donnera toutes les précisions utiles et notamment la date précise de ce changement.



EXPRESSION DES GROUPES



La fin de l'année s'annonce déjà et nous vous souhaitons donc de bonnes fêtes de fin d'année.



CYCLISME

PARIS –ROUBAIX 2025

La course traversera la commune **le dimanche 13 avril 2025**.

LE TOUR DE FRANCE

L'étape Valenciennes – Dunkerque va passer dans notre ville **le lundi 7 juillet** en début d'après-midi. Nous vous donnerons plus d'informations dès que possible.



SOLIDARITÉ

AIDE EXCEPTIONNELLE

Une Aide communale va être attribuée à 2 familles nécessiteuses et/ou méritantes. Les demandeurs doivent être domiciliés dans la commune depuis plus de 5 ans. Le dossier à remplir est à retirer à l'accueil de la mairie et devra être déposé complet **avant le 30 novembre**.



URBANISME

Nous rappelons que certains travaux de rénovation, d'agrandissement ou de modification de l'aspect extérieur de votre habitation sont soumis à déclaration préalable et **notamment les travaux de clôture**.



RECENSEMENT MILITAIRE

Dès 16 ans, les filles comme les garçons doivent se faire recenser. Cette démarche s'effectue à l'accueil de la mairie, il convient de se munir de la CNI, du livret de famille et d'un justificatif de domicile. C'est une démarche civique essentielle et obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens.